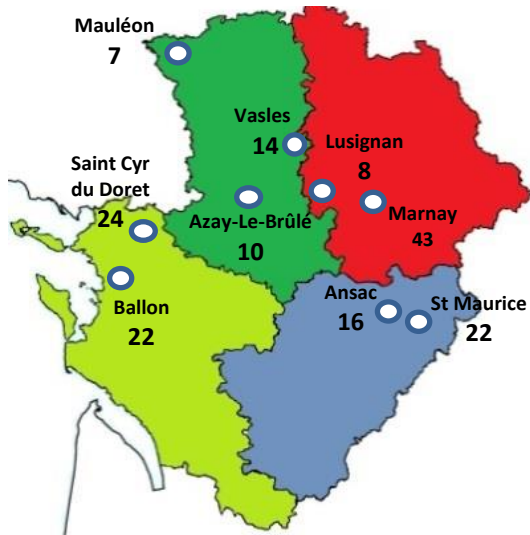


### La mise à l'herbe continue!



SOMME DES TEMPERATURES BASE 1er FEVRIER (au 15 mars 2021)

16 - Saulgong		DJ
16 - Montembœuf		DJ
16 - La Couronne		DJ
16 - Tusson		DJ
17 - La Rochelle	375	DJ
17 - Saintes	405	DJ
79 - Bressuire	308	DJ
79 - Niort	347	DJ
79 - Melle	349	DJ
86 - Poitiers		DJ
86 - Montmorillon		DJ

#### CONSEIL PATURAGE

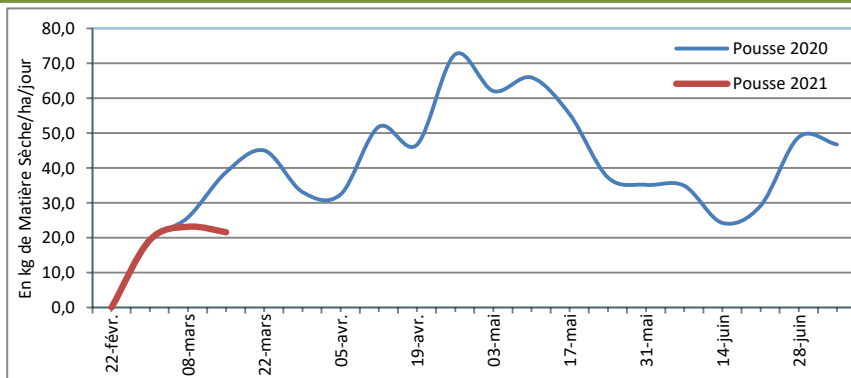
Les températures basses ainsi que le vent de ces derniers jours ont fortement ralenti la croissance de l'herbe en Poitou-Charentes.

Certaines prairies ont encore les pieds dans l'eau ce qui retarde la mise à l'herbe sur certaines zones. La portance des sols reste le critère principal pour la mise à l'herbe. Il est préférable de ronger son frein et d'attendre que les conditions soient réunies pour mettre à l'herbe les animaux.

Dans les zones plus séchantes, certaines prairies ont pu être déprimées par le pâturage des premiers lots d'animaux. L'herbe est disponible en quantité et en qualité pour les prairies ayant été bien gérées à l'automne dernier. Les pluies et le redoux des jours à venir devraient permettre de relancer la pousse de l'herbe.

#### CONSEIL FERTILISATION

Les 200 DJ, repère pour le premier apport d'azote sur les prairies, sont atteints depuis février pour la majorité des régions. Les apports d'amendements organique tel que le fumier ou le lisier se poursuivent cependant et sont possibles jusqu'au mois d'avril. Un passage de herse étrille favorisent l'emiettement de ces engrais ainsi que le tallage des graminées. Attention cependant à réaliser ce passage dans de bonnes conditions: sol ressuyé et réchauffé mais avant le démarrage des graminées. A noter que l'apport d'amendements organiques à cette période n'impacte pas l'appétence des prairies.



Pousse en kg MS/j/ha	Couverture de vos besoins par l'herbe selon le chargement			
	20 ares / UGB	30 ares / UGB	40 ares / UGB	50 ares / UGB
10	10%	20%	25%	30%
25	30%	45%	60%	75%
40	45%	70%	95%	120%
55	65%	100%	130%	160%
70	80%	125%	165%	200%

Contacts: Alose Célerier (86) 06 58 59 74 20- Pauline Gauthier (16) 05 45 84 43 77 - Anne-Laure Lemaître (17-79) 06 07 35 82 12



PRDA Nouvelle-Aquitaine, AE1 Agro-écologie  
« développer l'autonomie fourragère et protéique »  
avec le soutien du Conseil Régional et de l'Europe.



Partenaires :

